



Université Cheikh Anta Diop  
de Dakar



Université Mohammed VI Polytechnique

---

## ACTES DE LA 3<sup>e</sup> CONFÉRENCE ÉCONOMIQUE INTERNATIONALE DE DAKAR (CEID)

*Transition énergétique et égalité des genres : Catalyser le changement en  
Afrique par des politiques de développement inclusives*

Université Cheikh Anta Diop de Dakar – Sénégal, 30 et 31 mai 2024

---

# Quelle politique de la Taxe sur la Valeur Ajoutée stimule la Croissance Économique au Togo ?

**Passouki ADOKI**

Doctorant à la FASEG, Université de Kara, Kara, Togo

**Résumé :** Cet article analyse l'impact d'une politique fiscale de baisse ou de hausse du taux de la TVA sur la croissance économique (PIB) en utilisant un Modèle d'Equilibre Général Calculable (MEGC) qui s'inscrit dans un cadre dynamique récursif PEP-1-t et la Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) de 2018 du Togo. Il ressort que lorsqu'on envisage le taux de TVA à 20%, on assiste à une augmentation du PIB entraîné par une hausse des revenus de l'Etat et des investissements. En revanche, on trouve un effet contraire lorsqu'on envisage une régression du taux de la TVA à 15%. Cette recherche suggère que dans le sens de l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030, une augmentation du taux de la TVA. Cependant avant la mise en place d'une telle politique qu'une étude soit faite pour analyser l'impact celle-ci sur la répartition des revenus, les inégalités et la productivité des facteurs de production.

**Mots-clés :** TVA, MEGC, croissance économique (PIB)

*Les idées et opinions exprimées dans les textes publiés dans les actes de la CEID n'engagent que leurs auteurs et ne représentent pas nécessairement celles de l'UCAD ou de ses partenaires. Aussi, les erreurs et lacunes subsistantes de même que les omissions relèvent de la seule responsabilité des auteurs.*

## 1. Introduction

L'une des hypothèses sur laquelle la plupart des économistes s'accordent est que les pays émergents doivent de plus en plus mobiliser leurs propres ressources internes pour promouvoir leur développement économique (Wilford et al., 2023). L'instrument le plus important pour mobiliser ces ressources est peut-être la mise en œuvre d'une politique fiscale efficace. Les impôts jouent un rôle important dans le développement économique et l'élaboration des politiques publiques dans un pays

(Chen et al., 2023 ; Elshani et al., 2023 ; Maganya, 2020). Dans la plupart des pays du monde, ils sont largement considérés comme des contributeurs significatifs au PIB (Lutfi et al., 2023), et constituent de ce fait l'épine dorsale des efforts déployés par la plupart des pays pour stimuler et améliorer leur économie (Tehul et Dinber, 2015 ; Vadd, 2014).

A cet effet, l'État mobilise une batterie d'instruments pour corriger les biais et les distorsions du jeu du marché (Williamson, 2000 et North, 1993). La politique fiscale demeure parmi les instruments phares de la politique économique utilisée pour asseoir l'équité, réduire les inégalités de revenus, y compris la pauvreté extrême et relancer l'activité économique (Hefnaoui et al., 2022 ; Aftati, 2021 ; Nasiru et al., 2016). Dans un tel contexte, la préoccupation première de la plupart des pays du monde est de s'efforcer de parvenir à un développement global rapide grâce à une collecte optimale des impôts et à une base de revenus élargie (Abd Hakim, 2022 ; Abata et al., 2023). Pour atteindre cet objectif, de nombreux pays introduisent de manière sélective de nouvelles formes d'impôts afin d'augmenter leur capacité fiscale dans le but d'améliorer les conditions socio-économiques de leurs citoyens et de parvenir à un développement économique rapide (Murray, 2015).

Après l'introduction de l'impôt sur le revenu des personnes physiques, la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) s'impose comme l'une des plus importantes innovations en matière de politique fiscale (Kaisa A. et al., 2019). Cette dernière s'est répandue dans une grande majorité des pays en développement dans les années 1990. Selon Naiyeju (1996), la taxe sur la valeur ajoutée est définie comme une taxe prélevée sur la valeur ajoutée aux différents stades de la vente.

Il semble difficile de dissocier la politique fiscale de l'objectif de développement socioéconomique (Aftati, 2021). Plusieurs travaux antérieurs montrent que la fiscalité est considérée comme un facteur pénalisant la croissance économique. En outre, d'autres montrent que la fiscalité est une véritable locomotive. Par ailleurs, Silem (2011), définit la croissance économique comme une augmentation sur une période longue du produit intérieur brut (PIB) en termes réels. Ainsi, pour assurer le financement du développement humain et économique dans les pays en développement, Cnossen (2015) préconise que la TVA soit privilégiée par ces pays en vue d'augmenter leurs recettes fiscales car il est moins préjudiciable à la croissance que l'impôt sur le revenu. D'autres encore considèrent la TVA comme le vecteur principal de la transition fiscale « de première génération » dans ces pays (Baunsgaard et al., 2010, Maae, 2011) étant donné d'après Emini (2000) qu'elle permet de minimiser les distorsions économiques et une meilleure mobilisation des recettes substantielles et stables pour l'État.

Au Togo, la TVA occupe de nos jours une place de premier plan dans les recettes fiscales (Combey, 2020 ; Banque Mondiale, 2018). En effet, les recettes de la TVA représentent 43,1% des recettes totales au Togo en 2017, soit 7,3% du PIB (Diagne et al., 2018), et elles apparaissent comme un instrument majeur de mobilisation des recettes fiscales pour les pays africains en général, et pour le Togo en particulier. Toutefois, la mobilisation des recettes continue d'être un défi majeur au Togo. A cet effet, la cible des 20% du PIB prescrite par l'UEMOA comme critère de convergence macroéconomique n'est pas atteinte.

Dans la littérature empirique, l'incidence de la fiscalité et notamment de la TVA sur la croissance économique ne fait pas l'unanimité du débat. Certaines études trouvent que les impôts indirects dont la TVA ont un rôle stabilisateur dans la collecte des recettes fiscales (Ebeke et Ehrhart, 2011). Toutefois, d'autres chercheurs comme Ahlerup et al. (2015), constatent que la présence d'une TVA n'a pas augmenté les recettes dans les pays africains. De même, Kaisa et al., (2019) révèlent contrairement aux travaux antérieurs que les conséquences de la TVA sur les recettes n'ont pas été positives. Sok-Gee Chan et al., (2017) mentionnent que le système de TVA renforce l'effet d'une dépense publique efficace sur la croissance économique. Dans le même sens, Mihaela et al., (2016), a trouvé une influence positive de la TVA sur la croissance économique. En revanche, Aftati, (2022), note un effet limité des impôts indirects sur la croissance économique. Dans le contexte du Togo, très peu d'études se sont penchées sur l'incidence de la TVA sur la croissance économique. L'étude

pionnière est celle de Bayale et al. (2023) qui constate l'amélioration de la performance des recettes fiscales à la suite des réformes fiscales de 2012. Cette étude ne s'est penchée que sur le changement intervenu au niveau de la structure administrative de la collecte de l'impôt, la présente étude analyse l'impact d'un impôt sur le niveau de revenu de l'Etat et sur la croissance économique.

La TVA est reconnue pour sa capacité de réalisation simultanée des objectifs de stabilisation budgétaire, d'équité, d'efficacité et de croissance économique si elle est pure et si elle est efficace (Emini, 2000). Malheureusement, le Togo est loin d'exploiter les avantages de l'impôt en tant qu'outil fiscal permettant d'augmenter les recettes du pays et d'accélérer ainsi le taux de croissance et le développement économique. Au vu de tous les résultats, la littérature reste ambiguë sur la question de la TVA et la croissance économique. A cela s'ajoute, la problématique des caractéristiques de la TVA mise en œuvre au Togo. A la lumière de tout ce qui précède la question fondamentale de cet article est : quelle politique de TVA est en même d'assurer la croissance économique ?

L'objectif de cette étude est de déterminer la politique de TVA à même d'assurer la croissance économique (PIB) au Togo. Il s'agit spécifiquement dans un premier temps de trouver la politique TVA qui améliore les revenus de l'État et en second celle qui favorise la croissance économique (PIB). L'intérêt de cet article est de contribuer à la littérature en matière de l'impact de la fiscalité sur la croissance économique en utilisant un MEGC dynamique et d'orienter les décideurs dans la définition de la politique fiscale.

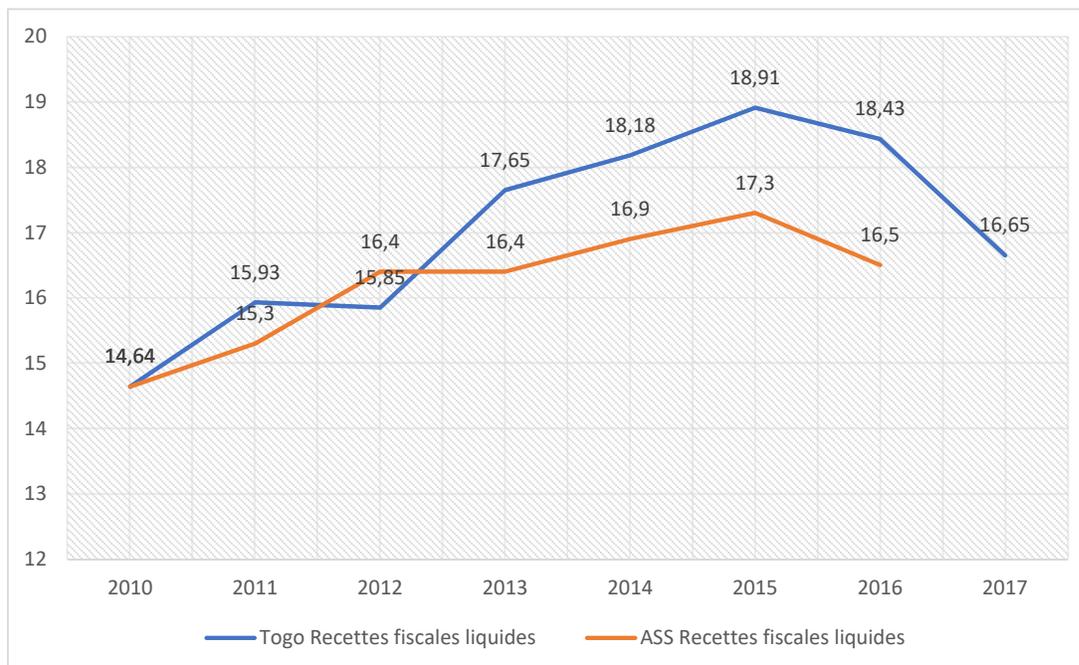
A la suite de ce travail, il sera présenté les faits stylisés de la TVA et la croissance économique au Togo, une revue de littérature, la méthodologie adoptée, la présentation des résultats et leurs discussions et une conclusion.

## **2. Faits stylisés sur la TVA et la croissance économique au Togo**

L'évolution de la TVA au Togo fait apparaître deux (02) faits majeurs sur le développement économique au lendemain des indépendances jusqu'à nos jours. Premièrement, on assiste à une corrélation positive entre la TVA et les recettes fiscales. Le deuxième fait majeur est la tendance à l'accroissement du PIB avec la hausse des recettes fiscales.

### **2.1. Tendance à l'accroissement des recettes fiscales avec le montant de la TVA**

À l'instar des autres pays de l'Union Économique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), hormis le Niger où la TVA est de 19%, ce taux est fixé au Togo à 18% selon la directive N°02/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant harmonisation des législations des États membres en matière de TVA. Les recettes de l'État au Togo sont sensiblement au-dessus de la moyenne de la région en 2016, mais elles présentent des signes d'essoufflement. En effet, elles étaient de 18,4% du PIB en 2016 contre 16,5% pour l'Afrique subsaharienne, alors même que les recettes tarifaires ne représentent plus que 21% des recettes totales en 2016, contre 35% dans les années 1980-1982. Les recettes se sont néanmoins établies en baisse en 2017, à 16,7% du PIB. La figure 1 montre l'évolution des recettes fiscales liquides (en % du PIB) du Togo en comparaison aux pays d'Afrique Subsahariens de 2010 à 2017.

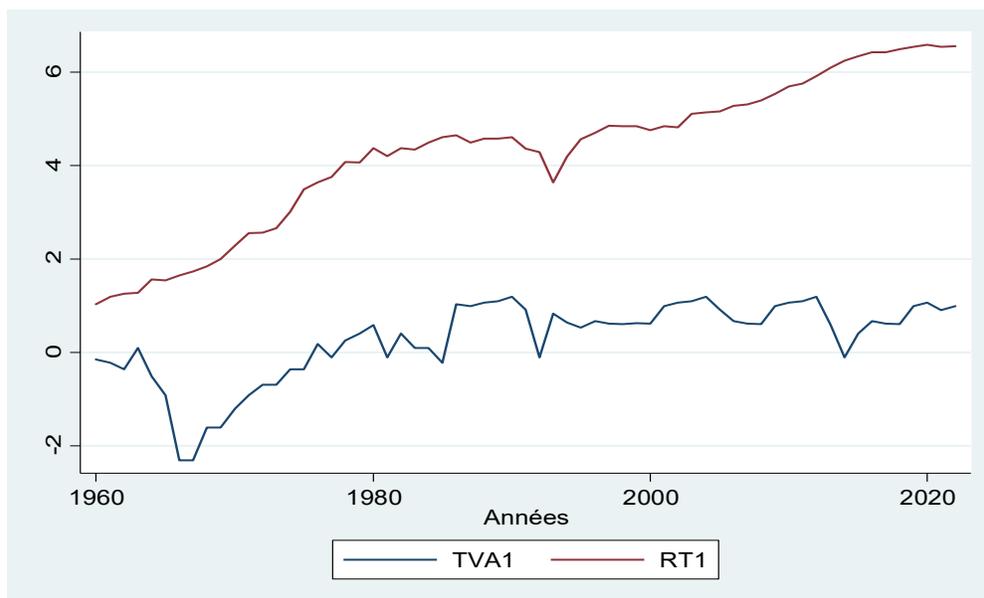
**Figure 1** : Recettes fiscales liquides en Afrique sub-saharienne et au Togo (% du PIB).

*Source* : OCDE (2020) ; OTR (2020).

La transition fiscale dans les pays en développement en général a été initiée par les institutions internationales notamment le Fonds Monétaire International (FMI). Particulièrement, les politiques fiscales menées par le Togo ont largement contribué à la réussite de la transition fiscale. Ainsi, cette transition fiscale réussie est en large partie due à la bonne performance de la TVA, qui est désormais devenue le principal pourvoyeur de recettes de l'État. En effet, les recettes de la TVA représentent 7,26% du PIB en 2017, soit 43,1% des recettes totales. Toutefois, la mobilisation des recettes continue d'être un défi majeur au Togo. Cela s'explique par plusieurs raisons. D'un côté, il incombe à l'État de respecter la cible des 20% du PIB prescrite par l'UEMOA comme critère de convergence macroéconomique. Cette cible n'est pas atteinte. Ensuite, étant donné que la TVA est considérée comme un moteur essentiel de mobilisation des recettes fiscales, elle a montré des essoufflements depuis 2016. Cela pourrait en partie être dû à l'introduction en 2017 d'un taux réduit de 10% (contre 18% pour le taux de droit commun) et aux exonérations nombreuses produit par produit (notamment biens alimentaires de première nécessité, téléphones portables et autre matériel informatique, les équipements d'énergie renouvelable).

La figure 2 ci-dessous retrace l'évolution conjointe du taux d'accroissement de la TVA et des recettes fiscales au Togo de 1960 à 2022. D'une manière générale, ces deux grandeurs évoluent en dent de scie avec une tendance à la hausse sur la période considérée. La figure 2 laisse apercevoir une corrélation positive entre les recettes fiscales et la TVA au Togo.

**Figure 2** : Evolution conjointe du taux d'accroissement de la TVA et des recettes fiscales au Togo de 1960 à 2022

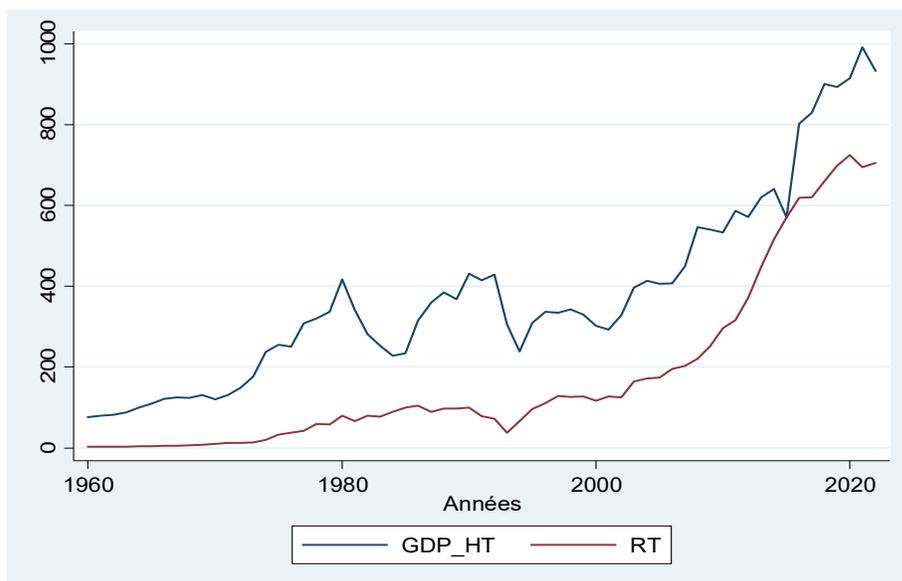


Source : Auteur à partir des données de la BCEAO (2022)

## 2.2. Corrélation positive entre les recettes fiscales et le PIB

Au Togo, un examen visuel de la relation entre PIB et recettes fiscales suggère qu'il existe une corrélation positive entre ces deux variables (Figure 3). Au lendemain des indépendances (années 1960 à 1980), on assiste à une croissance lente du PIB et des recettes fiscales. A partir des années 1980, ses deux grandeurs évoluent en dent de scie avec des fluctuations importantes pour le PIB. On assiste à une accélération du taux d'accroissement du PIB avec l'augmentation des recettes fiscales à partir des années 2010. Ce qui pourrait être expliqué en partie par l'avènement de l'OTR en 2012 qui a su mobiliser plus de recettes fiscales qu'auparavant.

**Figure 3** : Évolution du PIB et des recettes fiscales de 1960 à 2022



Source : auteur à partir des données de la BCEAO (2022) et Banque Mondiale (2022)

### 3. La revue de la littérature sur l'impact de la TVA sur la croissance économique

#### 3.1. La revue théorique de l'impact de la TVA sur la croissance économique

Alors que dans les pays développés, la fiscalité est utilisée généralement comme un instrument de politique économique et sociale, bon nombre d'économistes soutiennent qu'elle doit jouer dans les pays en développement (PVD) un rôle primordial dans le financement de l'accumulation accélérée du capital, condition indispensable au développement économique. Dans les PVD, l'un des problèmes spécifiques au décollage économique est la faiblesse de l'épargne qui s'explique par le niveau très bas du revenu moyen, mais aussi par d'autres facteurs comme « les effets de démonstration » et la consommation de luxe (Zemrani, 1983 ; Gannagé, 1962). Une part très importante de cette épargne est employée par ailleurs en placements spéculatifs plutôt qu'en investissements productifs (Barrère, 1965). Hirschman (1964) note « l'existence d'une consommation de luxe chez les riches, la pratique largement répandue de la thésaurisation et partout, des cas d'investissement mal orienté et improductif ». Il en résulte une offre de capital insuffisante qui maintient le revenu et par là l'épargne à des niveaux constamment bas, ce qui ne favorise pas la formation du capital nouveau. Ce « cercle vicieux », décrit par Nurkse (1968), est à l'origine de l'état de stagnation de sous-développement.

Dans ce contexte, le procédé fiscal doit être utilisé dans un but de mobilisation de l'épargne interne. C'est la thèse défendue par Kaldor (1967) qui considère que la faiblesse de la pression fiscale ne provient pas du manque de potentiel fiscal mais de l'exploitation insuffisamment efficace de ce dernier. C'est pourquoi, « la taxation, écrit-il, est le moyen le plus propre à accroître l'épargne des ressources internes en vue de la formation du capital ». Ce rôle spécifique du prélèvement fiscal dans les pays sous-développés est souligné également par Chelliah (1960) en ces termes : « alors que du point de vue de la finance fonctionnelle, la fonction la plus importante pour un pays développé consiste à stabiliser l'économie et à éviter l'inflation, elle se ramène à maximiser le taux d'épargne globale et donc d'investissement dans un pays en développement ». Ainsi, la politique fiscale est délibérément mise au service de la croissance économique en permettant de mobiliser le surplus économique, indispensable à l'accumulation. Cela étant, deux options politiques sont possibles et qui se rattachent, l'une au courant postkeynésien, l'autre à la doctrine néoclassique. La première option consiste à dégager une épargne forcée par un prélèvement opéré sur les revenus élevés qui sont parfois gaspillés en dépenses ostentatoires et superflues (Barrère, 1965) ; c'est à l'État d'amorcer donc le processus de développement. La deuxième option, d'inspiration néolibérale, est celle d'un « État relais » dont le rôle se limite à aménager les conditions de valorisation du capital privé par l'investissement en infrastructures économiques et sociales, ce qui implique d'encourager l'épargne privée par l'exemption fiscale. En fin de compte, et sous l'influence de l'école de l'offre triomphante, c'est cette dernière alternative qui l'a emporté et qui va orienter la politique fiscale de la plupart des PVD (Akesbi, 1993).

En résumé, le modèle libéral croyant aux capacités du marché à s'auto-réguler suggère la neutralité de l'impôt. Pour les défenseurs de cette thèse, une politique fiscale favorable au développement est celle qui impose faiblement. En d'autres termes, une baisse des prélèvements obligatoires devrait entraîner une accélération de la croissance économique, qui à son tour permettrait à l'État d'accroître les recettes fiscales. Dans ces conditions, la politique fiscale est incitative à l'investissement et à l'innovation, mais en même temps, procure suffisamment de ressources pour le financement des infrastructures durables. Ces arguments connus sous le nom de la courbe de Laffer « trop d'impôt tue l'impôt » est sujet à beaucoup de critiques. Le modèle interventionniste quant à lui préconise d'intégrer la politique fiscale comme une variable importante de la politique budgétaire dans les mains de l'État, à des fins de stabilisation conjoncturelle ou structurelle. Toutefois, il existe un décalage entre cette théorie et la réalité surtout dans les pays en développement. La politique fiscale dépendrait de la situation socio-économique et institutionnelle de chaque pays.

### 3.2. Le lien empirique entre TVA, recettes fiscales et croissance économique

Les recettes fiscales sont souvent considérées comme une forme alternative de financement durable dans un environnement budgétaire stable et prévisible pour promouvoir la croissance et permettre aux gouvernements de financer leurs besoins sociaux et infrastructurels (Egbunike et al., 2018). Dans cette logique, plusieurs études empiriques ont été menées pour évaluer l'impact de la fiscalité en général et la TVA en particulier sur la croissance qui est d'un grand intérêt pour les décideurs politiques et les fiscalistes (Mwangi, 2022). A cet effet, Babatunde et al. (2017) ont examiné l'impact de la fiscalité sur la croissance économique en Afrique de 2004 à 2013 et trouvent que les recettes fiscales sont positivement et significativement liées au PIB au seuil de 5% et favorisent la croissance économique en Afrique. Aussi, Onakoya (2017) parvient à la conclusion que les recettes fiscales sont positivement liées au PIB et favorisent la croissance économique en Afrique. Cependant, Joseph et al., (2022) relèvent que les impôts dans leur ensemble n'affectent pas de manière significative le PIB du Botswana, du Cameroun, de la Tunisie, de la RD/Congo, de l'Égypte, du Ghana, du Kenya, du Nigéria et de l'Ouganda mais ont un effet significatif sur le produit intérieur brut de l'Afrique du Sud. Ils attirent l'attention des pouvoirs publics sur l'utilisation adéquate des recettes fiscales pour assurer une croissance économique durable. De son côté, Kandoje (2022) conclut en utilisant une analyse de régression dynamique par panel sur 35 pays de la région de l'Afrique subsaharienne (ASS) sur la période 2009-2020, que la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) présente une relation positive statistiquement significative avec la croissance économique.

Orji (2023) évalue dans son étude le lien de causalité entre les composantes de la fiscalité indirecte, à savoir la taxe sur la valeur ajoutée et les droits de douane et d'accise, et la croissance économique mesurée à l'aide du produit intérieur brut réel en utilisant un panel tiré de six (6) pays africains sélectionnés selon la robustesse de leur économie de 2000 à 2018. Les résultats montrent qu'il n'y a pas d'influence significative de la TVA sur le PIB réel des pays africains sélectionnés à long terme ; tandis que celle-ci a eu une influence positive quoique insignifiante sur le PIB réel à court terme dans ces pays. Elshani et Pula, (2023), analysent les effets des types d'impôts sur la croissance économique dans les pays de la zone euro en utilisant les données collectées sur la période de 2002 (année de création de l'union monétaire) à 2019 et qu'ils analysent à l'aide d'une régression à effets fixes. Ils trouvent que la taxe sur la valeur ajoutée a un effet positif sur la croissance économique. De même, Abata et al. (2023) relèvent dans le cas du Nigéria en se basant sur les données primaires entre 1995 et 2021 et en les analysant par la méthode de régression ARDL, que la fiscalité indirecte intérieure dont la TVA a un effet positif et significatif sur la croissance économique. Dans le même sens, Etale et Bingilar (2016) trouvent toujours dans le cas du Nigeria en utilisant des données de 2005 à 2014 et en les analysant par la technique des moindres carrés ordinaires (MCO), que la taxe sur la valeur ajoutée a un impact positif et significatif sur la croissance économique. Pour Okerekeoti (2022) la taxe sur la valeur ajoutée montre un effet positif et significatif sur l'économie nigériane.

Bilal (2015), a examiné la relation entre les recettes de la TVA et la croissance économique (PIB) au Pakistan sur la période 1991-92 à 2011-12 en utilisant la technique de régression des moindres carrés ordinaires (MCO). Les résultats montrent un impact fort et positif des recettes de la TVA sur la croissance économique (PIB) de ce pays. Une augmentation de 1 % de la croissance des recettes nettes de TVA entraîne une augmentation de 0,24 % de la croissance du PIB nominal. Farzana et al., (2013) révèle que la TVA a un impact positif sur le produit intérieur brut et contribue à la croissance économique du Bangladesh en utilisant la technique de cointégration de Johansen. Qavami et al., (2023) indiquent dans le cas de l'Iran en mobilisant les données sur la période 1973 à 2016 et en s'appuyant sur les fondements théoriques des modèles de croissance endogène et en utilisant la méthode de décalage distribués autorégressif (ARDL) que la TVA a un effet négatif et significatif sur le PIB. Funke et Terasa, (2022) de leur part analysent le plan de relance budgétaire de 130 milliards d'euros du gouvernement allemand pour stimuler la demande du marché et relancer l'économie à la suite du blocage de la pandémie de COVID-19 au printemps 2020. La mesure la plus importante de ce paquet est une politique fiscale non conventionnelle sous la forme d'une baisse temporaire des taux de TVA pendant six mois, du 1er juillet au 31 décembre 2020. Ils utilisent un cadre dynamique

d'équilibre général stochastique (DSGE), pour étudier l'efficacité de la baisse des taux de TVA pour atténuer les conséquences de la récession pandémique. La simulation du modèle DSGE calibré donne une augmentation du PIB réel induite par la politique fiscale d'environ 0,3 % pour 2020.

Simionescu et Albu, (2016) trouvent une influence positive du taux de TVA sur la croissance économique en étudiant l'impact du taux normal de TVA sur la croissance économique dans cinq pays d'Europe centrale et orientale (PECO-5) (Bulgarie, République tchèque, Hongrie, Pologne et Roumanie) sur la période 1995-2015. Ils relèvent également l'existence d'une causalité Granger bilatérale entre la croissance économique et le taux de TVA et que les modèles linéaires bayésiens indiquent un effet positif du taux de TVA sur le taux de PIB uniquement pour la Hongrie. À court terme, les autres pays enregistrent des taux de PIB inférieurs lorsque les taux de TVA augmentent. Aussi, Jewel, (2022) constate que la taxe sur la valeur ajoutée a un impact positif spécifique sur le produit intérieur brut qui assure une croissance économique bonne et continue au cours des décennies au Bangladesh en examinant les données allant de 1991-1992 à 2020-2021 à l'aide de la technique de cointégration inventée par Johansen avec un V.A.R. restreint et un modèle de correction d'erreur vectoriel nommé. L'étude de Sah et Pandey, (2023) a examiné l'élasticité de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur l'économie népalaise sans l'agriculture en analysant l'impact de la TVA sur le PIB au niveau agrégé hors agriculture de 1998/9 à 2017/8. Ils parviennent au résultat selon lequel, le coefficient estimé de la TVA dans le modèle de correction d'erreurs montre qu'une augmentation d'un point de pourcentage de la TVA a entraîné une augmentation de 0,438 point de pourcentage du PIB réel à court terme, alors qu'elle se situe à 0,558 point de pourcentage à long terme.

Erero (2015) analyse les effets des augmentations de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) à travers un modèle dynamique d'équilibre général calculable. La base de données du modèle englobe une matrice de comptabilité sociale (MCS) de l'Afrique du Sud pour l'année 2010. Les résultats montrent que l'augmentation de 1% du taux de TVA a un impact sur l'investissement à travers le prix du capital. La variation de l'investissement signifie que tout ajustement du stock de capital affectera la production et la demande de travail, ce qui pourrait avoir un impact sur le niveau de vie de toutes les catégories de revenus. Le PIB augmente légèrement de 0,02173% en 2013 et présente une variation positive pour les autres périodes. L'étude de Huang et al., (2022) examine les effets sectoriels et macroéconomiques de l'augmentation du taux de TVA et de l'augmentation supplémentaire des dépenses publiques dans le cas de la Russie. Pour ce faire, le modèle d'équilibre général calculable de l'économie russe a été développé. Ils ont constaté que la hausse du taux de TVA entraîne une baisse de la production dans la plupart des industries, y compris le secteur manufacturier. Malgré l'effet macroéconomique positif de l'augmentation des dépenses publiques, la structure sectorielle se détériore et la croissance supplémentaire de la demande n'est pas suffisante pour compenser l'effet négatif de la hausse du taux de TVA, en particulier pour le secteur industriel.

## 4. Méthodologie

4.1. Le modèle d'équilibre général calculable pour questionner l'impact de la politique de TVA sur la croissance au Togo.

Le modèle utilisé ici pour l'analyse des impacts potentiels ex post de la fiscalité appliquée au développement économique est un MEGC qui s'inscrit dans un cadre dynamique récursif PEP-1-t, version 2.0 (Decaluwé et al., 2013). L'avantage de ce modèle réside dans le fait qu'il comporte deux modules : (i) un module statique qui décrit le comportement des agents économiques et les équilibres macroéconomiques à chaque période et (ii) un module dynamique qui permet de traduire les ajustements des variables dynamiques dans le temps. Ce modèle est adapté à la structure de la Matrice de la Comptabilité Sociale (MCS) du Togo, construite par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques au Togo (INSEED-Togo) pour l'année 2018.

#### 4.2. La Matrice de Comptabilité Sociale (MCS) 2018 du Togo

La MCS est un tableau synoptique, qui se réfère à une certaine période, représentant le processus de production, distribution et redistribution du revenu qui se déroule entre les secteurs, les facteurs de production, les agents d'un système économique et le Reste Du Monde (à savoir, l'ensemble des agents externes au système économique considéré). Étant une représentation de l'ensemble du système économique, la MCS permet de faire ressortir les interrelations et le flux circulaire du revenu entre les biens, la production, les facteurs, et les institutions (Bellù, 2009).

La MCS (2018) du Togo représente les interactions économiques à travers six (06) catégories de comptes: i) 31 comptes d'activités de production ; ii) 31 comptes de biens et services (chaque activité produit un seul bien ou service et chaque bien et service est produit par une seule activité) ; iii) 4 facteurs de productions (2 types de main-d'œuvre et deux catégories de capital) ; iv) 8 catégories de ménages selon l'activité du chef de ménage (1 salarié, 1 agriculteur indépendant, 1 indépendant non agriculteur, 1 actif non rémunéré, et 1 non emploi) ; v) 2 autres agents institutionnels : le Gouvernement et le Reste du monde ; 2 autres comptes (l'investissement et la variation de stock). Elle est réalisée au Togo par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques et Démographiques (INSEED).

Au regard des objectifs de la présente étude et du modèle d'EGC développé dans la section précédente, les 31 branches de production ont été regroupées en 4 branches : Agriculture ; Industrie ; Service et Administration. De même, en tenant compte de la zone de résidence et du niveau de revenu quatre (4) types de ménage ont été identifiés : ménage rural pauvre, ménage urbain pauvre, ménage rural riche et ménage urbain riche.

#### 4.3. Les simulations des politiques fiscales

Dans le cadre de cette étude, la variable d'intérêt est la taxe sur la valeur ajoutée. La simulation en hausse et en baisse du taux de la taxe sur la valeur ajoutée cadre avec la vision d'émergence du Togo et de l'atteinte des ODD (Objectifs de Développement Durable) à l'horizon 2030 par ce pays. En effet, depuis 2010, le Togo a renoué avec les exercices de planification, l'élaboration d'une vision du Togo 2030, et l'ambition de jeter toutes les bases politiques, pour stimuler une croissance économique durable et inclusive.

En outre, il faut noter que l'augmentation ou la diminution du taux de la TVA pour les simulations est encadrée par les dispositions de l'article 29 de la Directive n° 02/98/CM/UEMOA du 22 décembre 1998 portant harmonisation des législations des États membres en matière de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA). Ce taux ne peut être ni inférieur à 15% ni supérieur à 20%. Actuellement le taux de TVA appliqué au Togo est de 18%. De tout ce qui précède, la présente étude vient simuler une baisse du taux de TVA à 15% et une hausse de ce taux à 20% sur cinq (5) années successives en respect de la Feuille de route gouvernementale 2020-2025.

## 5. Présentation et discussion des résultats

### 5.1. Résultat de la simulation 1 : diminution du taux de TVA à 15%

Cette baisse a pour effet une diminution en moyenne de 4,71% du revenu total de l'État comme le montre le tableau 1 ci-dessous. Cette diminution des recettes de l'État est constatée dès la première année et s'augmente au fil du temps.

**Tableau 1** : Effet sur le revenu total de l'État de la baisse du taux de TVA à 15%  
BAU : Situation de référence

ANNEE	BAU	SIM1	VARIATION %
1	861731,00	821598,91	-4,66
2	883156,75	841911,75	-4,67
3	907020,71	864382,92	-4,70
4	933017,96	888765,72	-4,74
5	960912,52	914867,46	-4,79
<b>Moyenne</b>			<b>-4,71</b>

SIM1 : Situation après la baisse du taux de TVA à 15%

Source : résultats des simulations effectuées par l'auteur

Les dépenses d'investissement global connaissent une baisse moyenne de 4,32% suite à la réduction du taux de la TVA à 15% (tableau 2). Cette baisse est progressive sur les cinq années.

**Tableau 2** : Effet de la réduction du taux de TVA à 15% sur les dépenses d'investissement global

ANNEE	BAU	SIM1	VARIATION (%)
1	893143,26	856242,81	-4,13
2	916917,31	878809,51	-4,16
3	943687,38	904041,78	-4,20
4	973090,57	931644,24	-4,26
5	1004832,44	961374,86	-4,32
<b>Moyenne</b>			<b>-4,21</b>

BAU : Situation de référence

SIM1 : Situation après la baisse du taux de TVA à 15%

Source : résultats des simulations effectuées par l'auteur

La simulation avec un taux de TVA réduit à 15% a induit la baisse du PIB en moyenne de 0,31% comme il en ressort du tableau 3 ci-dessous. Cette baisse du PIB est allée en croissant sur les cinq années. Ce résultat n'est pas conforme à la théorie néolibérale de la thèse de l'interventionnisme fiscal pour qui un taux d'imposition faible est incitatif pour l'investissement et l'innovation donc a un impact positif à long terme sur la croissance économique. Au plan empirique ces résultats vont dans le sens contraire de l'étude de Funke et Terasa (2022) qui ont trouvé dans le cas de l'Allemagne que la baisse du taux de TVA a eu un impact positif sur le PIB. La différence avec ce travail est que

l'étude de Funke et Terasa s'est faite sur une décision de baisse de TVA sur un court terme de six mois.

**Tableau 3** : Effet de la baisse du taux de TVA à 15% sur le PIB

ANNEE	BAU	SIM1	VARIATION %
1	3 839 014,16	3 835 974,68	<b>-0,08</b>
2	4 004 824,49	3 997 205,30	<b>-0,19</b>
3	4 173 428,92	4 161 317,75	<b>-0,29</b>
4	4 345 509,52	4 328 917,31	<b>-0,38</b>
5	4 521 541,05	4 500 440,37	<b>-0,47</b>
<b>Moyenne</b>			<b>-0,28</b>

BAU :

Situation de référence

SIM1 : Situation après la baisse du taux de TVA à 15%

Source : résultats des simulations effectuées par l'auteur

#### 5.2. Résultat de la simulation 2 : augmentation du taux de TVA à 20%

L'augmentation du taux de TVA à 20% a entraîné une hausse des revenus de l'État en moyenne de 3,05% (tableau 4). Cette hausse a connu un accroissement sur les cinq ans.

**Tableau 4** : Effet de l'augmentation du taux de TVA à 20% sur le revenu de l'État

ANNEE	BAU	SIM1	VARIATION (%)
1	861731,00	887690,04	<b>3,01</b>
2	883156,75	909848,54	<b>3,02</b>
3	907020,71	934638,34	<b>3,04</b>
4	933017,96	961712,53	<b>3,08</b>
5	960912,52	990804,23	<b>3,11</b>
<b>Moyenne</b>			<b>3,05</b>

BAU : Situation de référence

SIM2 : Situation après la hausse du taux de TVA à 20%

Source : résultats des simulations effectuées par l'auteur

L'augmentation du taux de TVA à 20% a induit une hausse moyenne des dépenses d'investissement total de 2,73% (tableau 5). Cette hausse est progressive sur les cinq ans. Cela fait suite à l'augmentation des revenus de l'État lui ayant permis de dégager des ressources supplémentaires pour assurer des investissements.

**Tableau 5** : Effet d'une augmentation du taux de TVA à 20% sur les dépenses d'investissement total

ANNEE	BAU	SIM2	VARIATION (%)
1	893143,26	917009,89	2,67
2	916917,31	941570,06	2,69
3	943687,38	969352,87	2,72
4	973090,57	999946,96	2,76
5	1004832,44	1033020,61	2,81
<b>Moyenne</b>			<b>2,73</b>

BAU : Situation de référence

SIM2 : Situation après la hausse du taux de TVA à 20%

Source : résultats des simulations effectuées par l'auteur

L'augmentation du taux de TVA à 20% induit la hausse moyenne du PIB de 0,18% comme l'indique le tableau 6 ci-dessous. Cette hausse est croissante sur les cinq années. Ce résultat va dans le sens de la théorie postkeynésienne de la thèse de l'interventionnisme fiscal pour qui la politique fiscale est une variable importante de la politique budgétaire à des fins de stabilisation conjoncturelle ou structurelle. Au plan empirique nos résultats s'approchent de ceux de Erero (2015) qui trouve dans le cas de l'Afrique du Sud en utilisant un MEGC dynamique que l'augmentation du taux de la TVA de 1% entraîne l'augmentation du PIB après avoir eu un impact positif sur l'investissement. Cependant, Huang et al. (2022) ont trouvé dans le cas de la Russie que l'augmentation du taux de TVA a entraîné la baisse de la production et que malgré une hausse des dépenses publiques, la croissance économique a connu une détérioration.

**Tableau 6** : Effet d'une augmentation du taux de TVA à 20% sur le PIB

ANNEE	BAU	SIM2	VARIATION (%)
1	3839014,16	3840960,26	0,05
2	4004824,49	4009695,43	0,12
3	4173428,92	4181162	0,19
4	4345509,52	4356094,95	0,24
5	4521541,05	4534994,3	0,30
<b>Moyenne</b>			<b>0,18</b>

BAU :

Situation de référence

SIM2 : Situation après la hausse du taux de TVA à 20%

Source : résultats des simulations effectuées par l'auteur

## 6. Conclusion et recommandations de politiques économiques

Les pays émergents pour promouvoir leur développement se doivent de mobiliser leurs propres ressources internes surtout celles fiscales. Il est alors important pour ces pays de définir des politiques fiscales capable d'assurer à la fois le défis de mobilisation des recettes fiscales pour financer les besoins sans cesse croissants de leur population et aussi assurer la croissance et le développement économique. La TVA de naissance récente semble être d'après ses promoteurs l'impôt idéal qui permet de répondre aux préoccupations exprimées plus haut. Elle s'est propagée à partir des années 1990 dans la plupart des pays africains dont le Togo où elle prend une place prépondérante dans la mobilisation des taxes dans ce pays. Les faits stylisés montrent que l'augmentation des recettes fiscales totales suit celle de TVA. De même que les recettes fiscales et le PIB ont les mêmes tendances évolutives.

Ainsi, cette étude en utilisant un MEGC qui s'inscrit dans un cadre dynamique récursif PEP-1-t, version 2.0 (Decaluwé et al., 2013), tente d'analyser l'impact d'une baisse ou d'une hausse du taux de TVA sur la croissance économique (PIB). Il ressort que lorsqu'on augmente ce taux à 20%, on assiste à une augmentation du PIB entraînée par une hausse des revenus de l'Etat et des investissements. En revanche, on trouve un effet contraire lorsqu'on envisage une régression de ce taux à 15%.

Sur la base de ces résultats et au regard des défis de l'atteinte des objectifs de développement durable à l'horizon 2030, l'étude est tentée de suggérer un taux progressif de TVA au Togo pour une meilleure croissance économique. Cependant, cette étude ne s'est pas étendue sur l'impact d'une telle politique fiscale de baisse ou de hausse du taux de TVA sur les inégalités de consommation et de revenu ainsi que l'utilisation des facteurs de productions.

## 7. Bibliographie

- Abata, M. A., Osamor, I. P., et Elluh, C. C. (2023). The effect of direct and indirect taxes on economic growth: evidence from Nigeria. *EPRA International Journal of Economics, Business and Management Studies (EBMS)*, 10(6), 87-97.
- Abd Hakim, T., Karia, A. A., David, J., Ginsad, R., Lokman, N., & Zolkafli, S. (2022). Impact of direct and indirect taxes on economic development: A comparison between developed and developing countries. *Cogent Economics & Finance*, 10(1), 2141423.
- Aftati, R., & Echaoui, A. (2021). Fiscalité et croissance : Test d'un effet non linéaire au Maroc. *Int. J. Fin. Acc. Eco. Man. Aud*, 3(5).
- Ahlerup, P., Baskaran, T., & Bigsten, A. (2015). Tax innovations and public revenues in Sub-Saharan Africa. *The Journal of Development Studies*, 51(6), 689-706.
- Akesbi, N. (1993). L'impôt, l'état, et l'ajustement. Actes éditions.
- Alavuotunki, K., Haapanen, M., & Pirttilä, J. (2019). The Effects of the Value-Added Tax on Revenue and Inequality. *The Journal of Development Studies*, 55(4), 490-508. <https://doi.org/10.1080/00220388.2017.1400015>
- Babatunde, O. A., Ibukun, A. O., & Oyeyemi, O. G. (2017). Taxation revenue and economic growth in Africa. *Journal of accounting and taxation*, 9(2), 11-22.
- Banque Mondiale. (2018). République du Togo Analyse de la mobilisation des recettes fiscales (Rapport préparé dans le cadre d'une étude sur la politique fiscale en Afrique de l'Ouest). Banque Mondiale.
- Barrère, A. (1965). L'analyse de la répercussion et de l'incidence de l'impôt par la méthode des flux. *Revue de Science et de Législation financières*, 27(S 21).

- Baunsgaard, T., & Keen, M. (2010). Tax revenue and (or) trade liberalization. *Journal of Public Economics*, 94. <https://doi.org/10.1016/j.jpubeco.2009.11.007>
- Bilal, H. (2015). The role of value added tax (VAT) in the economic growth of Pakistan. *Journal of Economics and Sustainable Development*, 13(6), 174-184.
- Chan, S.-G., Ramly, Z., & Karim, M. Z. A. (2017). Government spending efficiency on economic growth: Roles of value-added tax. *Global Economic Review*, 46(2), 162-188.
- Chen, Z., Xiao, Y., & Jiang, K. (2023). The impact of tax reform on firms' digitalization in China. *Technological Forecasting and Social Change*, 187, 122196.
- Cnossen, S. (2015). Mobilizing VAT revenues in African countries. *International Tax and Public Finance*, 22, 1077-1108.
- Decaluwé, B., Lemelin, A., Robichaud, V., & Maisonnave, H. (2013). PEP-1-1 the PEP standard single-country, static CGE model. Retrieved on June, 18, 2020.
- Ebeke, C., & Ehrhart, H. (2011). Does VAT reduce the instability of tax revenues? Working paper, No. 201124, CERDI. <http://publi.cerdi.org/ed/2011/2011.24.pdf>
- Egbunike, F. C., Emudainohwo, O. B., & Gunardi, A. (2018). Tax revenue and economic growth: A study of Nigeria and Ghana. *Signifikan: Jurnal Ilmu Ekonomi*, 7(2), 213-220.
- Elshani, A., & Pula, L. (2023). Impact of taxes on economic growth: an empirical study in the Eurozone. *Economic Studies*, 32(2).
- Emini, C. A. (2000). Analyse de l'incidence d'une TVA imparfaite à l'aide d'un modèle calculable d'équilibre général: Application au cas camerounais. Cahier de recherche n°00-06, CREFA, Université de Laval. <http://www.crefa.ecn.ulaval.ca/cahier/liste00.html>
- Erero, J. L. (2021). Contribution of VAT to economic growth: A dynamic CGE analysis. *Journal of Economics & Management*, 43, 22-51.
- Etale, L. M., Edoumiekumo, A. R., & Opuene, S. A. (2022). Impact of Value Added Tax on economic growth in Nigeria. (1994–2019). *Niger Delta Journal of Management Sciences* Volume 3, Issue 1, pp. 26 – 37, January 2022.
- Funke, M., & Terasa, R. (2022). Has Germany's temporary VAT rates cut as part of the COVID-19 fiscal stimulus boosted growth? *Journal of Policy Modeling*, 44(2), 450-473. <https://doi.org/10.1016/j.jpolmod.2022.03.008>
- Gannage, E. (1962). *Economic du développement*. Paris : PUF.
- Hefnaoui, A., et El Garouaz, S. (2022). Fiscalité, redistribution et équité : Quel rôle pour les dépenses fiscales au Maroc ? *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 3(5-1), 304-319.
- Hirschman, A. O. (1964). *Stratégie du développement économique*. Éditions Économie et humanisme : Éditions ouvrières.
- Huang, Z., Zhang, L., & Shen, K. (s. d.). *Modern Economics & Management Forum* Different Types of Taxes on Economic Growth in China.
- Jewel, J. S. (2022). Impact of Value-Added Tax on gross domestic product of Bangladesh. *Indian Journal of Finance and Banking*, 10(1), 41-44.
- Kaewsopa, W., Fu, Q., & Tan, X. (2022). The Impact of Personal Income Tax on Economic Growth: The Case of China and Thailand. *Asia-Pacific Social Science Review*, 22(2).

- Kaldor, N. (1963). Taxation for economic development. *The Journal of Modern African Studies*, 1(1), 7-23.
- Kandoje, N. (2022). Impact of Taxation on Economic Growth: Case study of sub-Saharan African Countries. Faculty of Commerce.
- Lalarukh, F., & Chowdhury, M. S. (2013). Contribution of VAT to the GDP of Bangladesh: A Trend Study. *Dhaka University Journal of Business Studies*, 34(2), 131-141.
- Maganya, M. H. (2020). Tax revenue and economic growth in developing country: An autoregressive distribution lags approach. *Central European Economic Journal*, 7(54), 205-217.
- Mwangi, E. M. (2022). Impact of Taxation on Economic Growth in Kenya. University of Nairobi.
- Nasiru, M. G., Haruna, M. A., & Abdullahi, M. A. (2016). Evaluating the impact of value added tax on the economic growth of Nigeria. *Journal of Accounting and Taxation*, 8(6), 59-65. <https://doi.org/10.5897/JAT2016.0226>
- North, D. C. (1993). The new institutional economics and development. *Economic History*, 9309002, 1-8.
- Nurkse, R. (1968). Les problèmes de la formation du capital dans les pays sous-développés : Suivi de Structures du commerce international et développement économique. Éditions Cujas.
- Okerekeoti, C. U. (s. d.). Tax structure and economic growth: an empirical study in Nigeria. *African Journal of Business and Economic Development* | ISSN, 2782, 7658.
- Onakoya, A. B., Afintinni, O. I., & Ogundajo, G. O. (2017). Taxation revenue and economic growth in Africa. *Journal of Accounting and Taxation*, 9(2), 11-22. <https://doi.org/10.5897/JAT2016.0236>
- Orji, U. O. (2023). Indirect tax components and economic growth of selected African countries: panel Autoregressive Distributed Lag approach. *J-MACC: Journal of Management and Accounting*, 6(1), 68-84.
- Qavami, H., Shabani, M. A., & Rahimi, R. (2023). Comparison of the Effect of Value Added Tax and Direct Taxes on Iran's Economic Growth. *Journal of Business and Economic Policy*, 9.
- Sah, B., & Pandey, D. L. (2023). VAT elasticity on Nepalese economy without agriculture. *Nepalese Journal of Management*, 16.
- Silem, A. (2011). Chapitre 8. La croissance économique. In *L'économie politique : Vol. 6e éd.* (p. 279-301). Armand Colin; Cairn.info. <https://www.cairn.info/l-economie-politique--9782200272142-p-279.htm>
- Simionescu, M., & Albu, L.-L. (2016). The impact of standard value added tax on economic growth in CEE-5 countries: econometric analysis and simulations. *Technological and Economic Development of Economy*, 22(6), 850-866. <https://doi.org/10.3846/20294913.2016.1244710>
- Wilford, D. S., & Wilford, W. T. (2023). Estimates of Revenue Elasticity and Buoyancy in Central America 1955-74. In *Taxation and economic development* (p. 83-101). Routledge.
- Williamson, O. E. (2000). The new institutional economics: Taking stock, looking ahead. *Journal of economic literature*, 38(3), 595-613.